

## **ARVAL SERVICE LEASE**

Société anonyme

1, boulevard Haussmann  
75009 Paris

---

### **Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés condensés**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021

Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense Cedex

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

## **ARVAL SERVICE LEASE**

Société anonyme

1, boulevard Haussmann  
75009 Paris

---

### **Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés condensés**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021

---

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes d'Arval Service Lease et en exécution de la mission que vous nous avez confié, nous avons procédé à l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe Arval, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous précisons que le Groupe Arval établissant pour la première fois des comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin, les informations relatives à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des états comptables semestriels consolidés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états comptables consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Paris La-Défense, le 9 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Mazars



Jean-Vincent COUSTEL

Matthew BROWN

Associé

Associé